
Faubourg Promotion

Projet de bâtiments de messagerie et logistique à Montaigu-Vendée

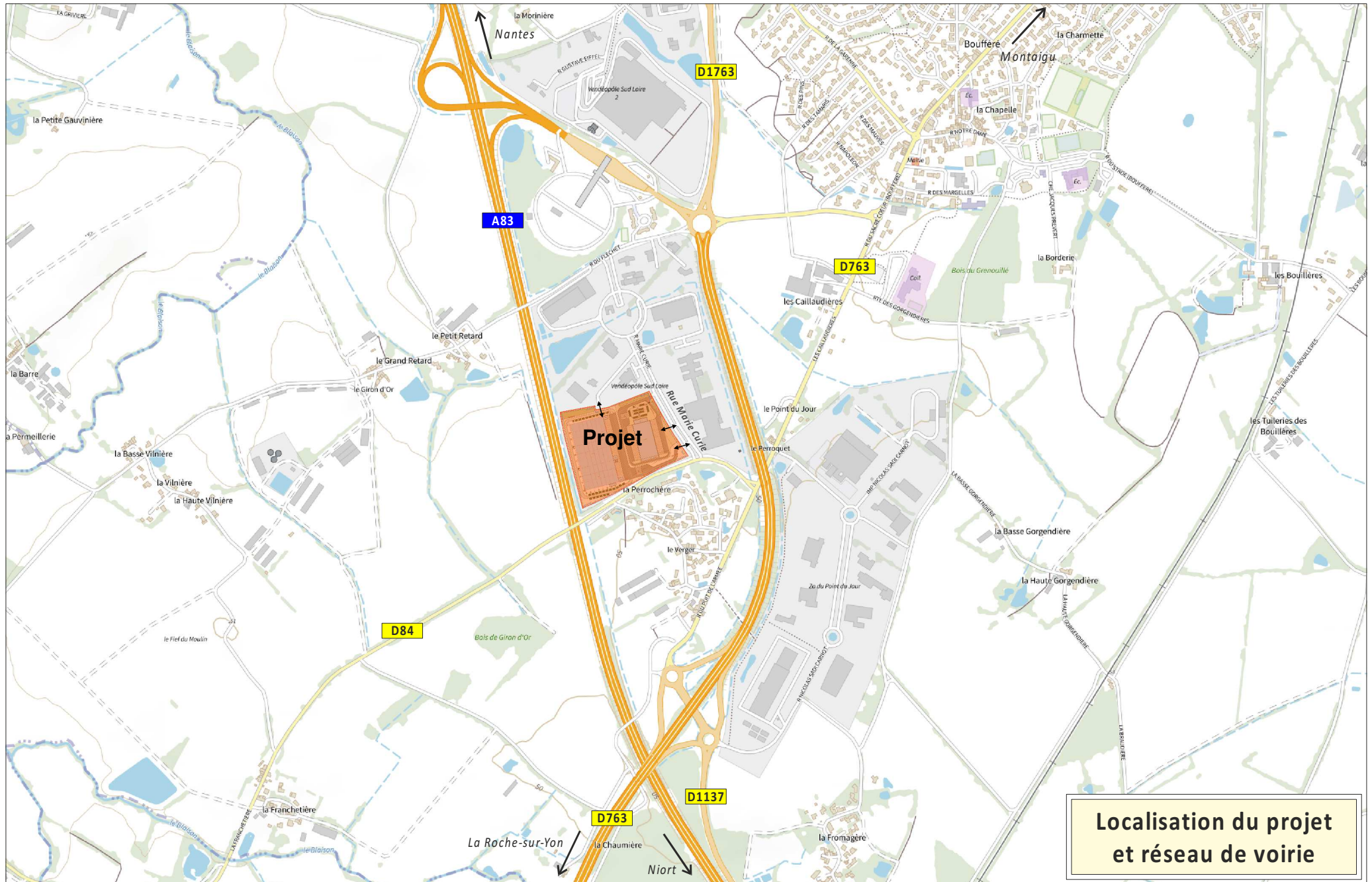
Estimation du trafic engendré et de l'impact sur la circulation

I - Projet	3
I.1 - Bâtiment « Messagerie »	5
I.1.1 - Accès.....	5
I.1.2 - Employés et horaires.....	5
I.2 - Bâtiment « Logistique »	5
I.2.1 - Accès.....	5
I.2.2 - Employés et horaires.....	5
II - Génération de trafic.....	6
II.1 - Poids-lourds	6
II.1.1 - Bâtiment « Messagerie ».....	6
II.1.2 - Bâtiment « Logistique ».....	6
II.1.3 - Total.....	6
II.1.4 - Affectation du trafic engendré.....	6
II.2 - Employés.....	9
II.2.1 - Bâtiment « Messagerie ».....	9
II.2.2 - Bâtiment « Logistique ».....	10
II.2.3 -Total	10
II.2.4 - Affectation du trafic engendré.....	10
III - Impact sur les conditions de circulation	14

I - Projet

Le projet prévoit la réalisation de deux bâtiments dans la zone d'activités Vendéopôle Sud Loire, Rue Marie Curie, sur le site de l'ancienne usine Ligier :

- un bâtiment destiné à accueillir une activité de type « messagerie »,
- un bâtiment destiné à accueillir une activité de type « logistique ».



**Localisation du projet
et réseau de voirie**

I.1 - Bâtiment « Messagerie »

Le projet comprend :

- un bâtiment d'une surface de 5 000 m² environ, comportant 35 quais de livraison pour poids-lourds,
- environ 700 m² de bureaux,
- une zone d'attente permettant d'accueillir 6 poids-lourds,
- un parking voitures de 60 places environ.

I.1.1 - Accès

Le projet prévoit un accès unique voitures et poids-lourds sur la Rue Marie Curie.

L'accès se fera en tourne-à-droite uniquement, en entrée et en sortie.

Les véhicules pourront faire demi-tour sur la Rue Marie Curie au niveau des aménagements prévus à cet effet à une centaine de mètres environ au nord et au sud de l'accès du bâtiment.

I.1.2 - Employés et horaires

Le projet devrait accueillir environ 60 employés :

- 40 employés pour la logistique, répartis en deux équipes de 20 avec des horaires postés type 6h-14h et 14h-22h,
- 20 employés pour les bureaux.

I.2 - Bâtiment « Logistique »

Le projet comprend :

- un bâtiment d'une surface de 18 000 m² environ, comportant 18 quais de livraison pour poids-lourds,
- environ 750 m² de bureaux,
- une zone d'attente permettant d'accueillir 9 poids-lourds,
- un parking voitures de 160 places environ.

I.2.1 - Accès

Le projet prévoit deux accès séparés pour les poids-lourds et les voitures :

- un accès poids-lourds sur la Rue Marie Curie, en tourne-à-droite et en tourne-à-gauche,
- un accès voiture par la Croix Verte, au nord du projet.

I.2.2 - Employés et horaires

Le projet devrait accueillir environ 160 employés :

- 144 employés pour la logistique, répartis en deux équipes de 72 avec des horaires postés type 6h-14h et 14h-22h,
- 16 employés pour les bureaux.

II - Génération de trafic

II.1 - Poids-lourds

II.1.1 - Bâtiment « Messagerie »

Trafic journalier

Avec 35 quais, sur la base d'environ 1,5 rotation par quai et par jour, l'activité du site de messagerie devrait engendrer un flux de poids-lourds de l'ordre de 53 PL/jour les jours ouvrés (53 arrivées et 53 départs).

Trafic horaire

Les mouvements de poids-lourds devrait être répartis sur l'amplitude horaire de l'activité du site (6h-22h), soit un volume horaire de l'ordre de 3,3 PL/h en moyenne (3,3 arrivées/h et 3,3 départs/h).

II.1.2 - Bâtiment « Logistique »

Trafic journalier

Avec 18 quais, sur la base d'environ 1,5 rotation par quai et par jour, l'activité du site de logistique devrait engendrer un flux de poids-lourds de l'ordre de 27 PL/jour les jours ouvrés (27 arrivées et 27 départs).

Trafic horaire

Les mouvements de poids-lourds devrait être répartis sur l'amplitude horaire de l'activité du site (6h-22h), soit un volume horaire de l'ordre de 1,7 PL/h en moyenne (1,7 arrivées/h et 1,7 départs/h).

II.1.3 - Total

Au total, le trafic poids-lourds engendré devrait être le suivant :

- environ 80 poids-lourds par jour (80 arrivées et 80 départs),
- environ 5 poids-lourds par heure (5 arrivées et 5 départs).

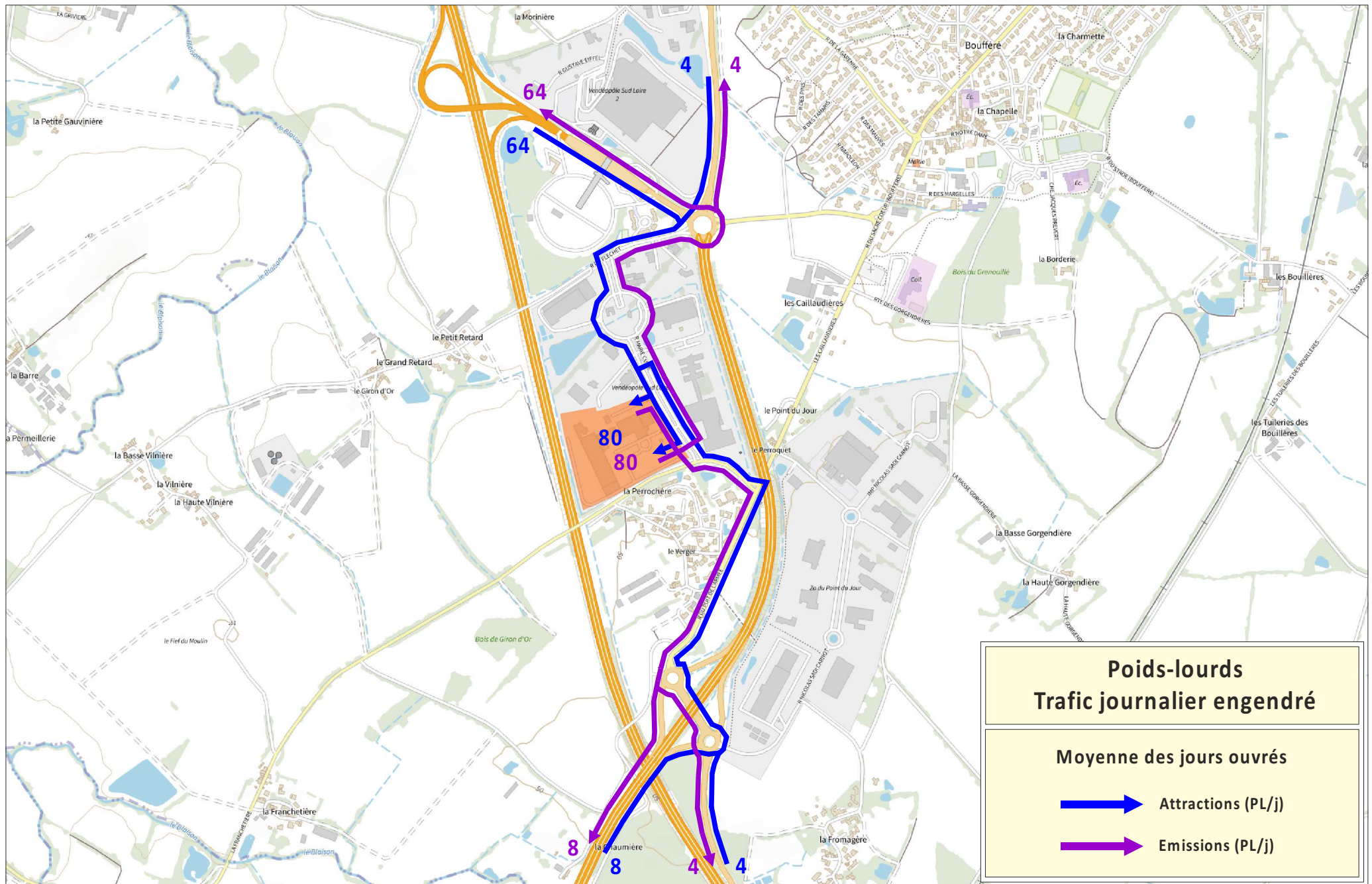
II.1.4 - Affectation du trafic engendré

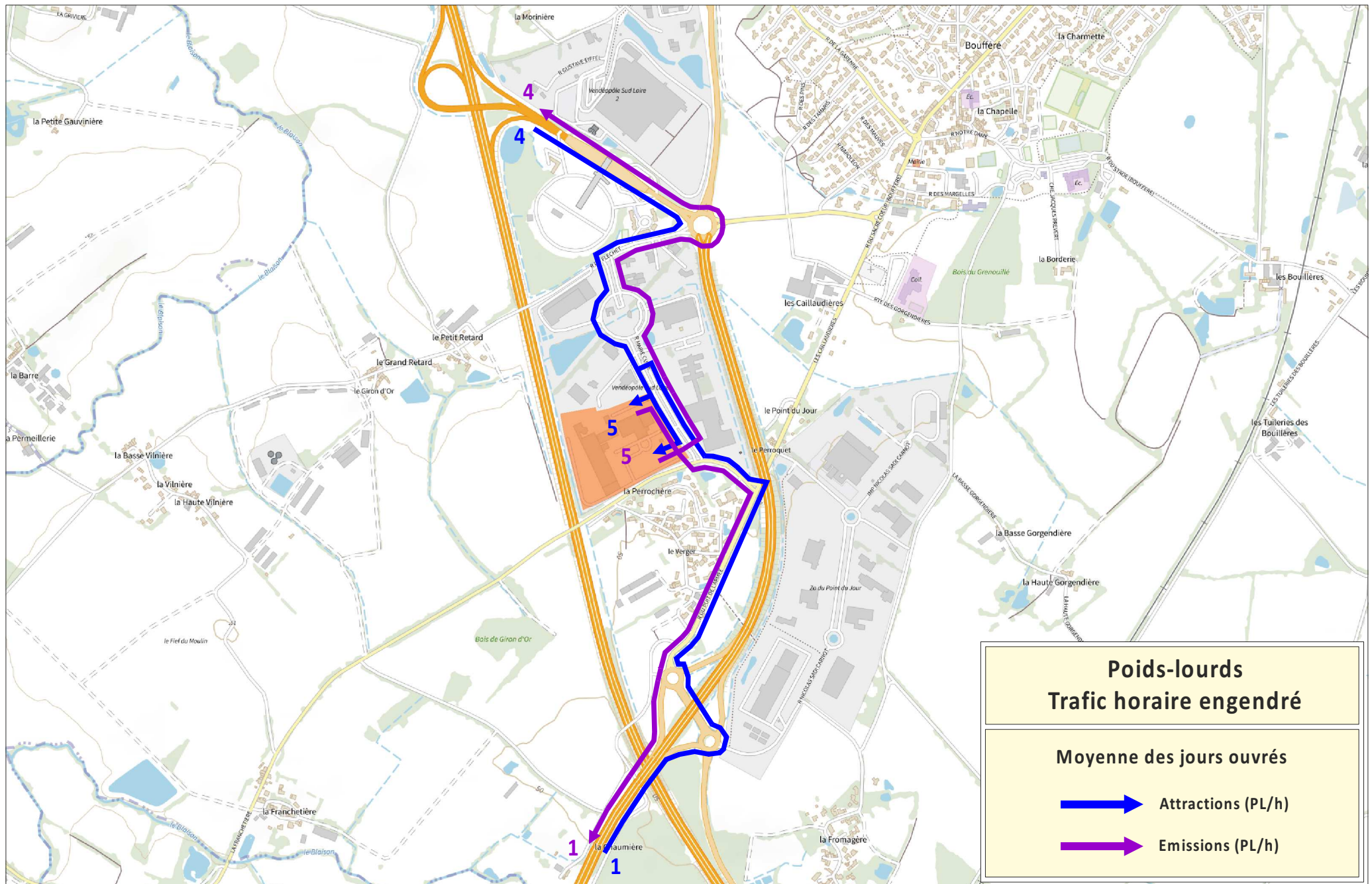
La répartition du trafic poids-lourds engendré sur le réseau d'accès au projet peut être estimée comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Itinéraire	%
Autoroute A83	80%
RD763 sud	10%
RD1763 nord	5%
RD1137 sud	5%
Total	100%

Itinéraires du trafic poids-lourds

Les cartes des pages suivantes présentent la répartition de ce trafic sur le réseau de voirie.





II.2 - Employés

Le tableau ci-dessous présente la répartition modale des trajets domicile-travail pour les actifs travaillant à Montaigu (source Insee RP 2021).

Mode de transport utilisé	%
Voiture, camion, fourgonnette	91,0%
Pas de transport	2,9%
Marche à pied (ou rollers, patinette)	1,7%
Vélo (y compris à assistance électrique)	1,6%
Deux-roues motorisé	1,5%
Transports en commun	1,3%
Total	100%

Répartition modale des trajets domicile-travail des actifs travaillant à Montaigu (Insee RP 2021)

II.2.1 - Bâtiment « Messagerie »

Le volume de trafic engendré aux heures de pointe par les employés du site de messagerie peut alors être estimé sur la base des éléments suivants :

- 40 emplois postés, avec des trajets domicile travail en dehors des heures de pointe (6h, 14h et 22h),
- 20 emplois avec des horaires classiques « de bureau »,
- 85% de présence au travail (10% des employés en congé, RTT ou arrêt-maladie, 5% de télétravail pour les emplois de bureau),
- 91% d'usage de la voiture, dont 5% du total en covoiturage,
- 1,5% d'usage du deux-roues motorisé,
- 65% des déplacements du matin réalisés pendant l'heure la plus chargée pour les emplois de bureau,
- 55% des déplacements du soir réalisés pendant l'heure la plus chargée pour les emplois de bureau.

Le trafic engendré aux heures de pointe par les employés du site de messagerie serait donc le suivant :

- à l'heure de pointe du matin, attraction de 10 UVP/h,
- à l'heure de pointe du soir, émission de 8 UVP/h.

II.2.2 - Bâtiment « Logistique »

Le volume de trafic engendré aux heures de pointe par les employés du site de logistique peut être estimé sur la base des éléments suivants :

- 144 emplois postés, avec des trajets domicile travail en dehors des heures de pointe (6h, 14h et 22h),
- 16 emplois avec des horaires classiques « de bureau »,
- 85% de présence au travail (10% des employés en congé, RTT ou arrêt-maladie, 5% de télétravail pour les emplois de bureau),
- 91% d'usage de la voiture, dont 5% du total en covoiturage,
- 1,5% d'usage du deux-roues motorisé,
- 65% des déplacements du matin réalisés pendant l'heure la plus chargée pour les emplois de bureau,
- 55% des déplacements du soir réalisés pendant l'heure la plus chargée pour les emplois de bureau.

Le trafic engendré aux heures de pointe par les employés du site de logistique serait donc le suivant :

- à l'heure de pointe du matin, attraction de 8 UVP/h,
- à l'heure de pointe du soir, émission de 7 UVP/h.

II.2.3 -Total

Au total, le trafic engendré aux heures de pointe par les déplacements domicile-travail des employés devrait être le suivant :

- à l'heure de pointe du matin, attraction de 18 UVP/h,
- à l'heure de pointe du soir, émission de 15 UVP/h.

II.2.4 - Affectation du trafic engendré

La répartition géographique du lieu d'habitation des actifs travaillant à Montaigu et utilisant un véhicule particulier comme mode de transport pour le trajet domicile-travail a été étudiée sur la base des données Insee (source Insee RP 2021).

Cette répartition du lieu de travail a été étudiée à l'échelle de la commune (cf. tableau ci-dessous).

Commune de résidence	%
Montaigu	30,9%
Treize-Septiers	3,4%
L'Herbergement	3,1%
Boissière-de-Montaigu	2,8%
Bruffière	2,6%
St-André-Treize-Voies	2,4%
Nantes	2,4%
Chavagnes-en-Paillers	2,4%
Brouzils	2,3%
Vieilleville	1,9%
Roche-sur-Yon	1,5%
Etc...	-
Total	100%

Commune de résidence des actifs travaillant à Montaigu utilisant la voiture pour le déplacement domicile-travail (Insee RP 2021)

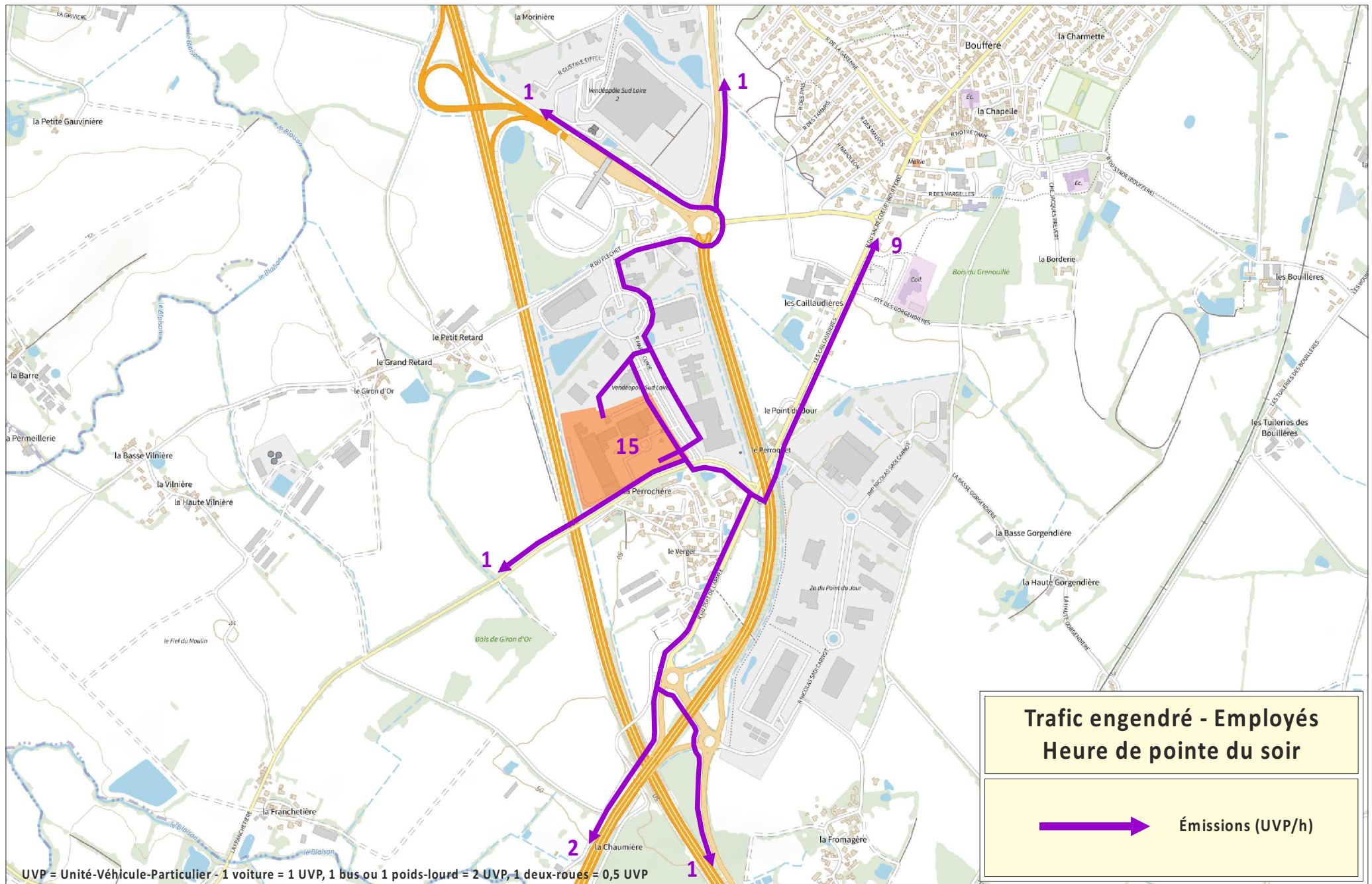
Pour chacune des origines, le trajet le plus court en temps en voiture aux heures de pointe a été identifié, afin d'établir l'itinéraire emprunté, à l'aller et au retour.

Les cartes des pages suivantes présentent la répartition de ce trafic sur le réseau de voirie.

Itinéraire	%
RD763 nord	60%
RD763 sud	13%
RD1763 nord	10%
RD1137 sud	8%
RD84	5%
A83	4%
Total	100%

Itinéraires des déplacements domicile/travail engendrés en véhicule motorisé

Le trafic engendré a été affecté sur la voirie du secteur en fonction de cette répartition.



III - Impact sur les conditions de circulation

En situation initiale, les conditions de circulation sont globalement satisfaisantes dans le secteur du projet.

À l'heure de pointe du matin, le carrefour giratoire à la sortie de l'autoroute A83 est chargé, mais son fonctionnement reste fluide. De courtes remontées de file se forment parfois sur l'entrée du carrefour depuis l'A83.

À l'heure de pointe du soir, la circulation est fluide.

Le trafic poids-lourds engendré par le projet devrait être étalé sur l'ensemble de la journée, sur la période 6h-22h environ.

La majorité des employés devrait travailler sur des emplois « postés », en deux équipes avec des horaires de type 6h-14h et 14h-22h. Les employés travaillant avec des horaires « de bureau » devraient être peu nombreux (moins d'une quarantaine).

En conséquence, le trafic engendré aux heures de pointe par le projet devrait être peu important.

L'estimation est la suivante :

- à l'heure de pointe du matin :
 - arrivée et départ de 5 poids-lourds/h,
 - arrivée de 18 voitures/h,
- à l'heure de pointe du soir :
 - arrivée et départ de 5 poids-lourds/h,
 - départ de 15 voitures/h.

La part de ce trafic arrivant par l'autoroute à l'heure de pointe du matin devrait être peu importante (principalement les poids-lourds).

Le trafic supplémentaire engendré par le projet ne devrait donc pas perturber les conditions de circulations dans le secteur aux heures de pointe.